



# Le Brame du Cerf

## La Harde

harmonie et développement durable

"les épilobes" Albanne 73870 MONTRICHER-ALBANNE laharde.free.fr

décembre 2005

n° 23

### Sommaire

1. La Réunion du Comité de Suivi
2. Rappel Historique
3. Le Télésiège de Vinouva
4. Le Bassin d'Enneigement Artificiel
5. La Gouvernance
6. Nos Vœux pour l'Année 2006

### La Réunion du Comité de Suivi

Lors de l'Assemblée Générale de notre association, le 29 octobre 2005, deux sujets d'actualité ont été abordés : le nouveau télésiège de Vinouva et la retenue d'eau potable pour l'enneigement artificiel.

Ces deux points étaient à l'ordre du jour de **la 1<sup>ère</sup> réunion du Comité de Suivi des dossiers UTN** qui s'est tenue le 18 août

2005 à la sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne, à l'instigation de Mlle Sylvaine ASTIC, Sous-préfet de la Maurienne.

La HARDE est membre du Comité de Suivi et tient à informer la population sur ces deux projets et sur la démarche qu'elle a entreprise.

### Rappel Historique

Le 16 octobre 2002, M. le Préfet de Région Rhône-Alpes a adressé à la commune de Montricher-Albanne deux arrêtés autorisant la réalisation :

1. d'une Unité Touristique Nouvelle au col d'Albanne.
2. du télésiège de Vinouva.

Le premier arrêté fait toujours l'objet d'un recours déposé auprès du Tribunal Administratif de Grenoble par le CAF. Trois autres associations et un agriculteur se sont joints à cette

démarche. **Le jugement est attendu avant le 30 juin 2006**

Le second arrêté imposait d'attendre le démarrage du projet du Col d'Albanne pour réaliser le télésiège de Vinouva.

Vu l'incertitude et les délais juridiques, la station des Karellis a demandé à l'administration de revoir cette condition de l'arrêté. Nos élus se sont d'abord opposés à cette proposition.

Finalement, sous la pression conjuguée de la station et de l'administration, ils sont revenus sur leur position.

### Le Télésiège de Vinouva

Actuellement, le télésiège « **des Chaudannes** » est le seul moyen d'atteindre le secteur d'Albanne à partir du versant des Karellis. Par grand froid, il est inconfortable et peut être fermé en cas de vent. Les Karellis souhaitent réaliser un télésiège qui partirait du bas de la station et rejoindrait directement le versant d'Albanne. Ce télésiège « **de Vinouva** » est réclamé par la clientèle. Ce sera un « 6 places débrayable » avec sièges chauffants avançant à 5 m/s. L'option sièges avec coque n'a pas été retenu. Dommage pour la clientèle car la combe de La Rama est à l'ombre et le courant d'air sera important. *Bis repetita ?*

Lors de la réunion du Comité de Suivi du 18 août 2005, **La HARDE a clairement indiqué qu'elle était favorable à la réalisation du télésiège de Vinouva** même si son impact environnemental est **très important** : défrichage de la forêt, passage dans une zone de tétras-lyre. L'administration a demandé 11 mesures compensatoires que la Régie des Remontées Mécaniques devra respecter pendant 10 ans.

**La HARDE est réaliste et pragmatique.** Cet équipement remplace le télésiège obsolète 3 places "Porte Brune" qui sera démonté. Le nouveau télésiège permet une meilleure desserte du domaine skiable et constitue un atout économique. La HARDE veut préserver les chances des Karellis dans un marasme touristique qui se confirme. Nous soutenons la station qui est le premier employeur de la commune et qui contribue pour une part importante aux recettes fiscales. C'est le facteur économique et social que nous prenons en compte. La HARDE sera vigilante sur le respect des mesures environnementales.



## Le Bassin d'Enneigement Artificiel

Le bassin en cours de terrassement à l'automne.



Située à 1600 m d'altitude, la station des Karellis, pour s'assurer un enneigement pendant toute la saison hivernale doit produire de la neige artificielle.

La Régie des Remontées Mécaniques a déposé un dossier pour réaliser un bassin artificiel permettant de stocker de l'eau potable.

Implanté sur le plateau de Vinouva et d'une capacité de 46 000 m<sup>3</sup> (en comparaison, le lac de Pramol fait 12 000 m<sup>3</sup>), ce bassin devrait avoir une surface de plan d'eau de 9 165 m<sup>2</sup>. Petite astuce :

- Au-dessous d'un hectare, une simple déclaration de travaux suffit.
- Au-dessus d'un hectare, c'est une autre procédure qui se met en place, avec une enquête publique qui permet à la population de donner son avis.

Le 3 juin 2005, le conseil municipal a autorisé la réalisation du bassin.

Le 25 juin 2005, au vu du dossier, La Harde a écrit à Mme le Sous-préfet pour dénoncer les risques pour la population, pour l'environnement et pour les ressources hydrauliques.

Le 18 août 2005, le bassin a été évoqué lors de la réunion du Comité de Suivi. Le chantier a démarré à l'automne.

**Le risque pour la population** est précisé dans le dossier : en cas de rupture de la digue, l'eau ou plutôt la lave torrentielle, peut atteindre Albanne en 1 minute rendant illusoire tout système d'alarme.

A Valmorel, la digue s'est déplacée de 20 cm avant la mise en eau ! A la Toussuire, lors du remplissage, 2 000 m<sup>3</sup> ont débordé du bassin !

Personne, pas même notre Régie, n'est à l'abri d'une malfaçon, d'un dysfonctionnement ou d'un risque naturel.

**Le risque zéro n'existe pas.**

Maintenant que l'homme plante des lacs artificiels en haute montagne pour faire de la neige tout aussi artificielle, nous devons vivre avec cette épée de Damoclès sur nos têtes.

Le 11 octobre 2005, constatant que l'arrêté d'autorisation n'était pas respecté, le conseil d'administration de La HARDE a autorisé le président à déposer un recours hiérarchique auprès de Mme le Sous-préfet.

La HARDE demande la suspension des travaux et l'étude d'une proposition permettant de diminuer les risques.

Il est possible de déplacer le canal, de diminuer la hauteur de la digue, de prendre en compte le volume du lac de Pramol.

Encore une fois, La HARDE est réaliste et pragmatique. Aujourd'hui, il faut de la neige artificielle. Mais pas dans n'importe quelles conditions !

La HARDE demande également une mesure compensatoire supplémentaire : la dépose des canons à neige et autres équipements amovibles en dehors de la période hivernale. Ceci va dans le sens d'une approche qualitative respectueuse des paysages et des autres activités touristiques.

Pour l'impact environnemental et hydraulique, nous t'invitons à consulter notre site internet.

Avec un recours hiérarchique adressé à Mme le Sous-préfet, La HARDE a fait le minimum : « La suspension de ce projet permettrait sa rectification et son amélioration ».

Ce n'est pas bien méchant.

## La Gouvernance

Le télésiège de Vinouva et le bassin d'enneigement artificiel sont révélateurs du gros problème de notre commune : le manque de concertation. Nous sommes entrés dans un autre millénaire. Il n'est plus possible aujourd'hui de ne pas tenir compte des sensibilités exprimées par la population. La concertation est inscrite dans la Loi !

La composition du conseil d'administration de la Régie des Remontées Mécaniques est révélatrice : pas de respect de la pluralité électorale, pas de tirage au sort pour désigner le candidat représentant la population choisit par le conseil municipal, pas de représentant des associations.

La HARDE défend des valeurs de développement durable. Cela signifie que chaque projet doit être étudié dès le début sous trois aspects : l'économie, le social, l'environnement. Ces trois aspects doivent s'équilibrer. C'est tout, c'est simple, c'est efficace.

## Nos Vœux pour l'Année 2006

2006  
SICOLICOPY

À l'aube de la nouvelle année 2006, les membres du conseil d'administration de La HARDE te présentent leurs meilleurs vœux. Nous te souhaitons une bonne santé et la réussite dans tout ce que tu entreprendras. Nous souhaitons à notre communauté de pouvoir se tourner vers un avenir serein, dans le dialogue, le partage et dans une optique de développement durable, pour nous, nos enfants et pour toutes les autres formes de vie qui nous entourent et dont nous devons prendre soin. Si tu es d'accord avec ces objectifs, tu peux nous rejoindre.

*C'est avec un esprit positif que La HARDE veut construire l'avenir.*

Sabot de Vénus au col d'Albanne

